

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2021

présenté par

M. Garot, Mme Battistel, M. Vallaud, M. Saulignac, M. Potier, Mme Biémouret, Mme Manin,
Mme Pires Beaune, Mme Santiago et Mme Jourdan

ARTICLE 40

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.